



Paris, le 23 septembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL À PROJETS

1ère Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire

Et vous, quelle sera votre action anti-gaspi le 16 octobre ?

Le mercredi 16 octobre 2013 sera la première Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'une des mesures phares du Pacte « anti-gaspi »¹ lancé en juin 2013 par Guillaume Garot, ministre délégué à l'Agroalimentaire. A cette occasion, tous les acteurs de la chaîne alimentaire, citoyens comme professionnels, sont invités à se mobiliser et à faire connaître leurs actions anti-gaspi lors de cette journée spéciale. Récupération d'invendus, opérations « zéro gaspi » dans les cantines scolaires et d'entreprises, événements festifs dans les quartiers, ateliers cuisine de restes, sensibilisation aux bonnes pratiques,... Chacun est invité à rejoindre la lutte contre le gaspillage alimentaire en inscrivant dès à présent son projet « anti-gaspi » au programme officiel des manifestations du 16 octobre.

Parmi les grands défis du monde figure la nécessité de nourrir 9 milliards de personnes d'ici à 2050. Dans un contexte de crise et alors que la planète compte encore 870 millions de malnutris, la lutte contre le gaspillage alimentaire est plus que jamais un enjeu majeur de nos sociétés. Pourtant chaque année, c'est 1,3 milliard de tonnes de nourriture qui est perdue ou gaspillée, soit un tiers des aliments produits dans le monde... **Chaque Français jette l'équivalent de 20 kg de nourriture par an - dont 7 kilos encore parfaitement emballés – un gâchis qui représente une perte de 400 euros par an et par foyer.** Face à ce constat et afin de garantir une assiette pleine et une assiette saine pour tous, Guillaume Garot, ministre délégué en charge de l'Agroalimentaire, a fixé le cap : réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2025.

28 signataires ont déjà rallié le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire depuis son lancement, en juin 2013, reflétant la forte mobilisation de tous les secteurs impliqués dans ce combat pour une société plus solidaire et plus responsable : **collectivités territoriales, producteurs, marchés, acteurs de l'industrie agroalimentaire, de la grande distribution, de la restauration, associations d'aide alimentaire, associations de consommateurs, associations de défense de l'environnement, entreprises sociales,**...

Vous aussi, participez à la journée du 16 octobre : inscrivez votre projet en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<http://alimentation.gouv.fr/journee-antigaspi-appel-a-projets>

Si votre projet est labellisé, vous recevrez un kit de communication et vous figurerez au programme officiel des manifestations.

1 Consulter le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire sur : <http://alimentation.gouv.fr/pacte-national-lutte-antigaspi>

Contacts presse

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr